



Construction de logements Résultats à fin août 2016 (France entière)

Septembre 2016

Le nombre de logements autorisés à la construction en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) a augmenté ces trois derniers mois de 2,2 % par rapport aux trois mois précédents. Cette hausse est portée par les logements collectifs (y compris résidences) (+ 3,7 %), les autorisations des logements individuels étant stables (+ 0,1 %).

Les mises en chantier ont reculé de 0,7 % par rapport aux trois mois précédents. Le nombre de logements individuels mis en chantier augmente de 2,6 % alors que celui des logements collectifs (y compris résidences) se contracte de 2,8 %.

En rythme annuel (données brutes cumulées sur douze mois), le nombre de logements autorisés à la construction (417 800 unités) évolue de 11,4 % par rapport au cumul des douze mois antérieurs.

Avec 363 500 logements mis en chantier, le nombre de logements commencés progresse de 7,7 % par rapport à la période septembre 2014 - août 2015.

Évolution du nombre de logements (données CVS-CJO)

En %

	Variation T/T-1 (1)	Variation T-1/T-2 (2)
Logements autorisés	2,2	-2,0
<i>individuels</i>	<i>0,1</i>	<i>7,9</i>
<i>collectifs (y compris en résidences)</i>	<i>3,7</i>	<i>-7,9</i>
Logements commencés	-0,7	-0,7
<i>individuels</i>	<i>2,6</i>	<i>-1,8</i>
<i>collectifs (y compris en résidences)</i>	<i>-2,8</i>	<i>0,0</i>

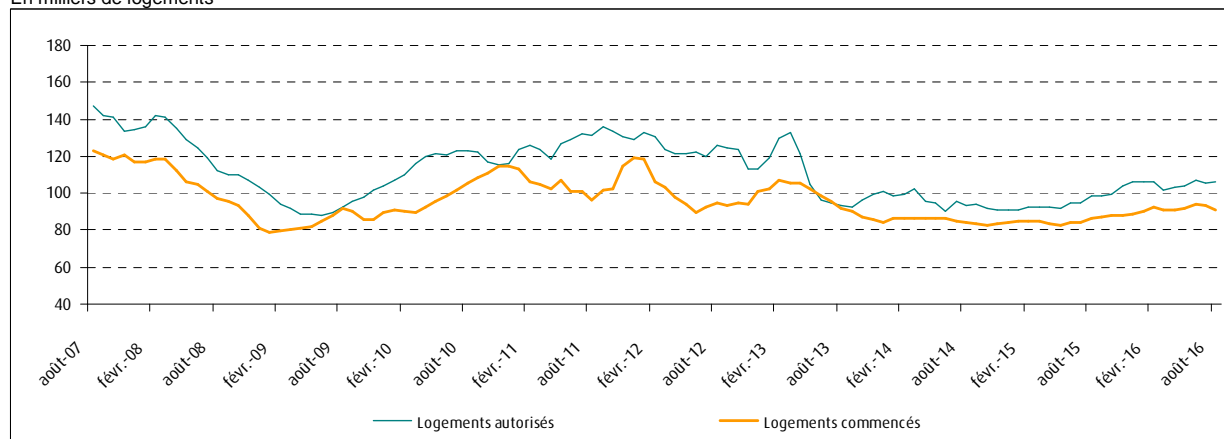
(1) Trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents.

(2) Trois mois précédents par rapport aux trois mois antérieurs.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2016

Nombre de logements cumulés sur trois mois (données CVS-CJO)

En milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2016

Construction de logements Résultats à fin août 2016 (France entière)

Nombre de logements par type

Données brutes

	Août 2016	Créations des trois derniers mois		Créations des douze derniers mois	
	(provisoire)	cumul	glissement en % (1)	cumul	glissement en % (2)
Autorisés	32 700	110 200	6,6	417 800	11,4
Logements ordinaires	30 800	102 000	8,3	383 000	10,9
<i>individuels purs</i>	10 700	32 600	5,2	118 800	5,8
<i>individuels groupés</i>	3 700	12 000	-3,0	46 100	3,5
<i>collectifs</i>	16 400	57 500	13,0	218 200	15,7
Logements en résidences	1 800	8 200	-11,6	34 800	17,9
Commencés	15 500	81 100	5,7	363 500	7,7
Logements ordinaires	14 700	75 600	6,0	336 000	7,4
<i>individuels purs</i>	5 100	24 100	6,6	104 800	3,7
<i>individuels groupés</i>	1 500	7 400	-6,5	36 800	0,9
<i>collectifs</i>	8 100	44 100	8,0	194 400	10,9
Logements en résidences	800	5 500	2,7	27 600	11,5
Logements restant à mettre en chantier *	182 000				

(1) Trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente.

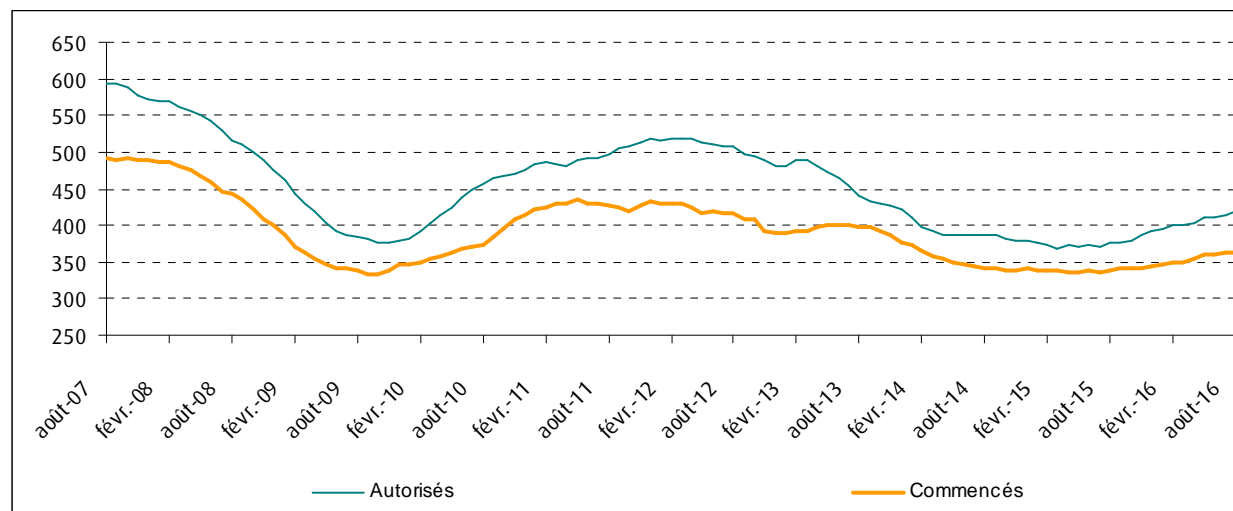
(2) Douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

* Voir note méthodologique.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2016

Nombre de logements cumulés sur douze mois

En milliers de logements

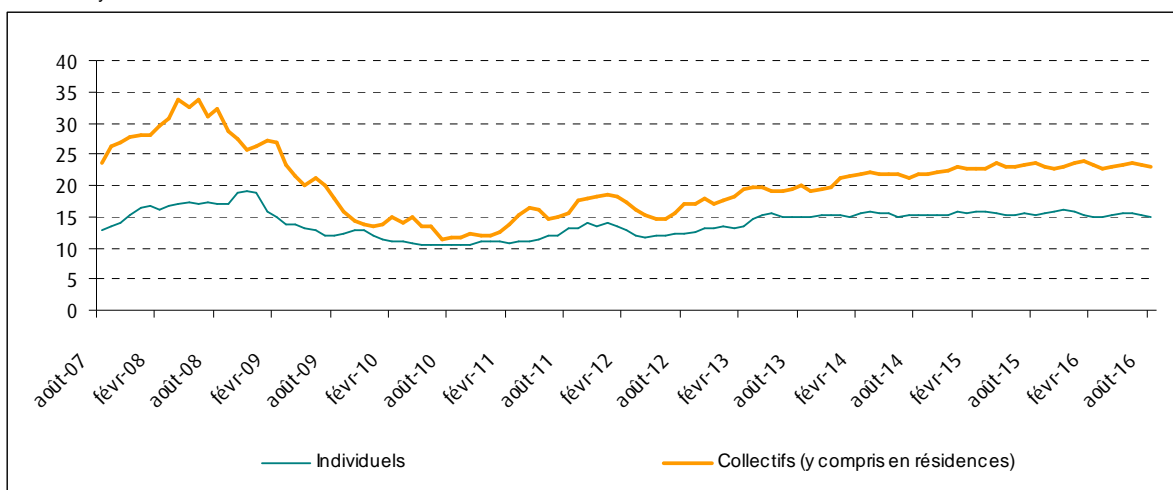


Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2016

Construction de logements Résultats à fin août 2016 (France entière)

Taux d'annulation des logements autorisés

En % - moyenne sur les trois derniers mois



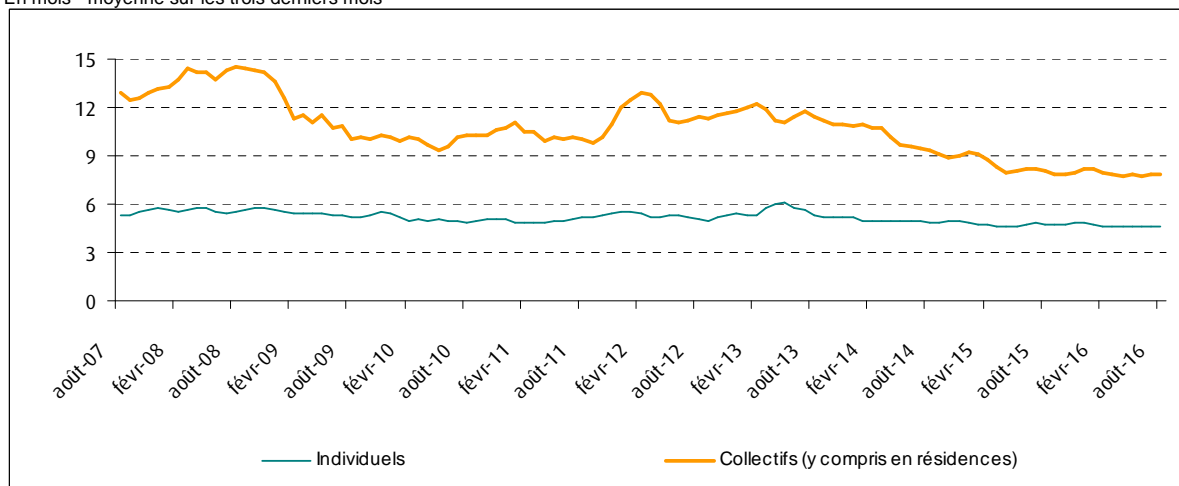
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2016

Toujours supérieur à sa moyenne de longue période (14,1 %), le taux d'annulation des logements individuels autorisés à être construits se situe à 15,0 %.

Dans le collectif (y compris résidences), le taux d'annulation s'établit à 23,1 % et reste toujours au-dessus de sa moyenne de longue période (20,5 %).

Délai moyen d'ouverture de chantier

En mois - moyenne sur les trois derniers mois



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2016

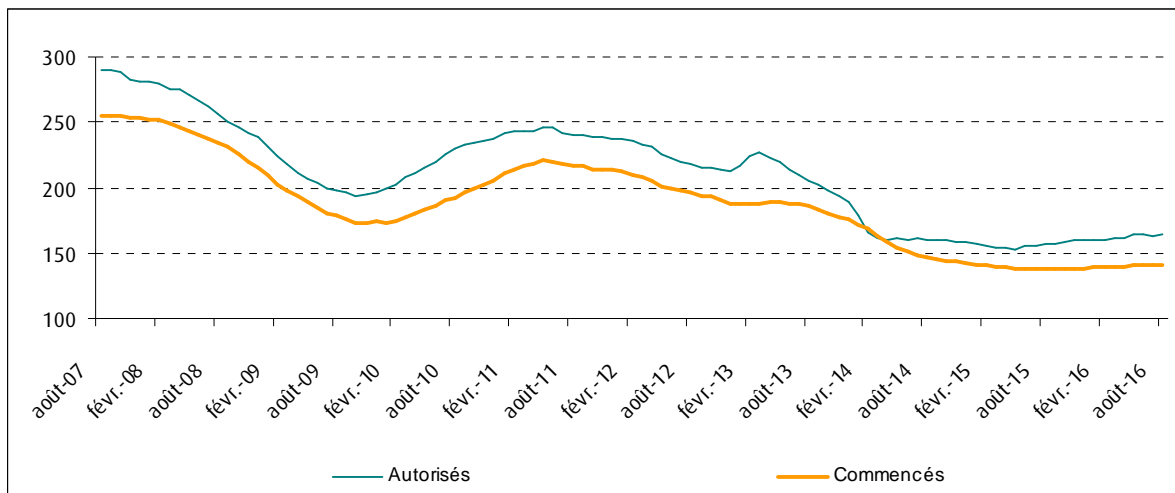
Le délai moyen d'ouverture de chantier des logements individuels s'établit à 4,7 mois, légèrement inférieur à sa moyenne de longue période (5,2 mois).

Dans le collectif, il s'établit à 7,8 mois, à un niveau bien inférieur à sa moyenne de longue période (10,7 mois).

Construction de logements Résultats à fin août 2016 (France entière)

Nombre de logements individuels cumulés sur douze mois

En milliers de logements



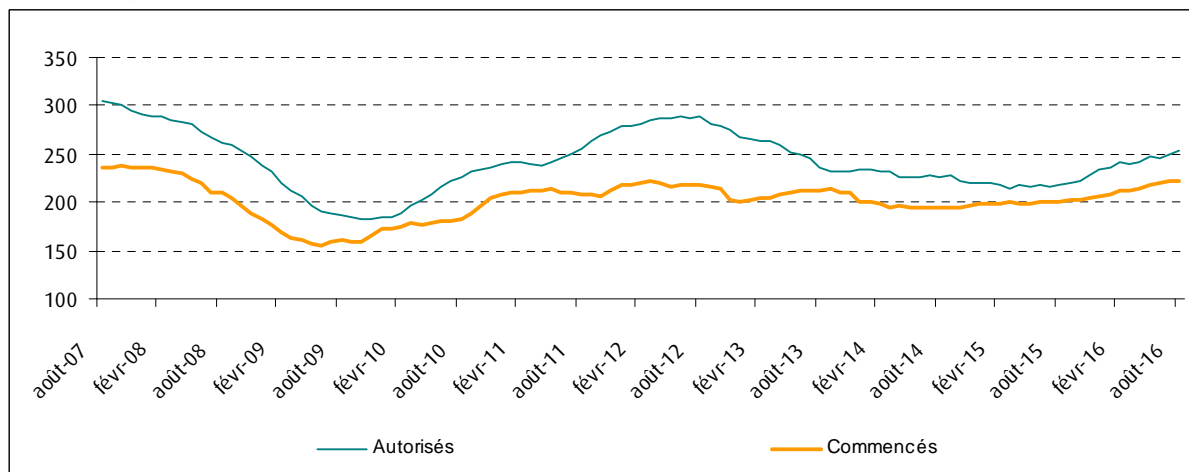
Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2016

Cumulé sur douze mois, le nombre de logements individuels autorisés s'accroît de 5,1 % par rapport au cumul des douze mois précédents. Le nombre des logements individuels purs progresse de 5,8 % et celui des logements individuels groupés de 3,5 %.

Le nombre de logements individuels mis en chantier progresse de 2,9 %. L'accroissement est de 3,7 % pour les individuels purs et le chiffre est presque stable pour les individuels groupés (0,9 %).

Nombre de logements collectifs (y compris résidences) cumulés sur douze mois

En milliers de logements



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2016

Cumulé sur douze mois, le nombre de logements collectifs autorisés y compris en résidences affiche une forte progression (+ 16,0 %) par rapport au cumul des douze mois précédents : hausse portée par les

logements en résidences (+ 17,9 %) suivie des logements collectifs (+ 15,7 %).

Les mises en chantier de logements collectifs y compris en résidences progressent de 11,0 % : + 10,9 % pour les logements collectifs et + 11,5 % pour les résidences.

Construction de logements Résultats à fin août 2016 (France entière)

Nombre de logements par région (cumul des douze derniers mois)

	Autorisés			Commencés		
	Ensemble des logements	dont logements individuels	Variation en % (1)	Ensemble des logements	dont logements individuels	Variation en %
France entière	417 800	164 900	11,4	363 500	141 600	7,7
France métropolitaine	402 300	156 200	11,8	349 700	134 800	8,4
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	23 000	10 100	2,5	20 600	9 100	-7,1
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	41 500	21 600	7,1	37 000	18 700	11,1
Auvergne-Rhône-Alpes	54 000	20 600	7,2	48 300	17 800	-0,5
Bourgogne-Franche-Comté	10 000	6 100	7,2	8 900	5 200	-3,2
Bretagne	23 300	12 400	23,8	20 700	10 900	15,8
Centre-Val de Loire	11 200	6 600	5,2	10 400	6 000	11,6
Corse	7 000	1 500	100,5	3 900	1 400	19,6
Île-de-France	81 400	11 400	23,1	69 600	9 200	25,6
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	46 700	22 200	11,6	41 400	18 300	11,1
Nord-Pas-de-Calais-Picardie	21 700	9 800	-2,5	18 300	8 600	-20,7
Normandie	15 900	8 500	-1,1	14 100	7 500	3,8
Pays de la Loire	25 400	13 300	12,9	23 600	12 000	13,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	41 100	12 100	10,6	32 900	9 900	14,5
DROM (2)	15 600	8 700	3,4	13 800	6 700	-7,9

(1) Ensemble des logements : douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

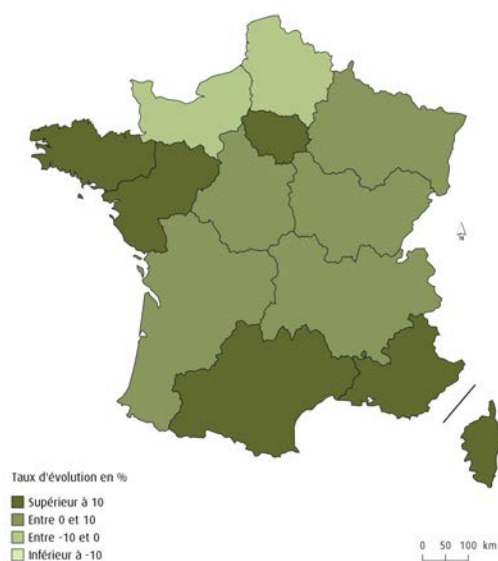
(2) Départements et régions d'outre-mer, Mayotte non compris.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2016

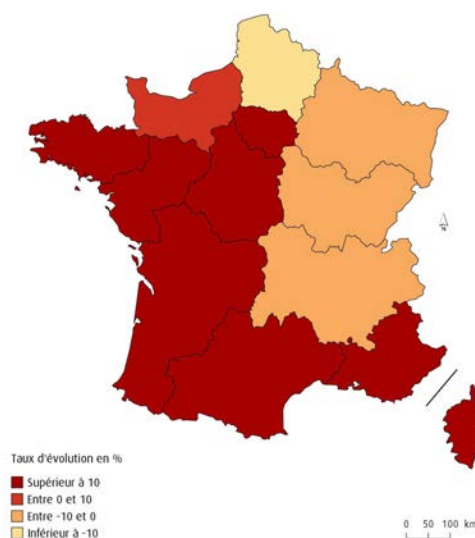
Évolution de logements par région métropolitaine

(variation des douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents)

Logements autorisés



Logements commencés



Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2016

Construction de logements Résultats à fin août 2016 (France entière)

Mesure des révisions du nombre de logements autorisés et commencés par rapport à la précédente publication

Données brutes

	Cumul sur trois mois				Cumul sur douze mois			
	Mai 2016 à juillet 2016				Août 2015 à juillet 2016			
	Nombre de logements		Évolution en % (1)		Nombre de logements		Évolution en % (2)	
Autorisés	111 200	(+ 5 600)	9,3	(+ 5,1)	412 600	(+ 11 400)	10,9	(+ 2,6)
Commencés	96 200	(+ 4 300)	10,3	(+ 5,5)	362 900	(+ 6 600)	7,8	(+ 2,2)

(1) Trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente.

(2) Douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents.

Note : les valeurs entre parenthèses indiquent les révisions par rapport aux résultats publiés le mois précédent.

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2016

Les révisions à la hausse des autorisations de construire intervenues en septembre résultent d'un rattrapage de collecte lié à la normalisation progressive des flux d'informations entre les différents acteurs de

l'instruction des permis après sa réorganisation initiée dans le cadre de la loi ALUR. Ces révisions ont donc un caractère transitoire.

Part de l'information collectée dans les estimations à fin août 2016

En %

Taux de couverture	Août 2016	Cumul trois derniers mois	Cumul douze derniers mois
Autorisés	71,0	83,4	92,3
Commencés	26,6	49,3	67,1

Source : SOeS, Sit@del2, estimations à fin août 2016

MÉTHODOLOGIE

Les chiffres publiés dans ce document sont produits à partir de la base de données Sit@del2 qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales). Il faut en moyenne attendre quatre mois pour obtenir 90 % des autorisations accordées un mois donné. Les déclarations de mises en chantier sont à l'initiative des pétitionnaires ; il faut environ trois mois pour collecter la moitié des déclarations de mise en chantier des logements commencés un mois donné.

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'évènement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier. Les estimations n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique

téléchargeable sur le site Internet du SOeS.

Le taux d'annulation estime la proportion de logements autorisés dont les permis sont annulés (par décision administrative ou à l'initiative du pétitionnaire). Le stock de logements restant à mettre en chantier correspond à l'estimation du nombre de logements autorisés net d'annulations dont le chantier n'a pas commencé. Les moyennes de longue période sont établies sur dix ans (120 derniers mois disponibles).

On distingue les logements ordinaires (logements individuels purs ou groupés, logements collectifs) des logements en résidences (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) lesquels se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Construction de logements Résultats à fin août 2016 (France entière)

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Les séries de données mensuelles depuis 2000 sont disponibles sur le site du SOes : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr rubrique Logement – Construction/Construction/ Logements/Résultats/L'essentiel en chiffres

Rachida LAGHOUATI, SOeS

Directeur de publication : Sylvain Moreau
Dépôt légal : septembre 2016
ISSN : en cours

commissariat général au développement durable

Commissariat général au développement durable
Service de l'observation et des statistiques
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Mél. : diffusion.soes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

